

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 23/03..... p 2

Gros Plan :

Les indemnités des élus municipaux..... p 3

Résultats élections p 4

Cahier spécial 200^{ème} numéro .. p 5

Divers p 9

Chasseurs, pêcheurs, marcheurs ... p 10

Ce qui pourrait vous plaire en mai ... p 11

Agenda p 12

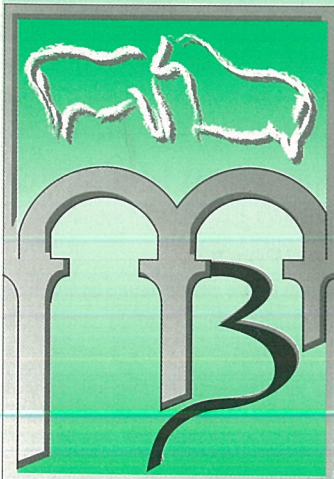


«*Tout le monde brûlait d'envie d'être au futur, mais c'est Monsieur Carnaval qui s'est fait des cendres.*»
(Photo Alain PORTE).

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 200
Avril 2001



LE MOT DU MAIRE

Associée à toute l'équipe municipale, je tiens à remercier très sincèrement tous les électeurs qui nous ont confirmé leur confiance (notre liste a été élue avec 63% des suffrages exprimés, soit une progression de près de 4% par rapport à 1995.)

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que la démocratie a pu fonctionner avec la présence d'une autre liste au comportement loyal dans la campagne électorale.

Ce qui n'a pas été le cas du candidat isolé dont la profession de foi calomnieuse a eu sa réponse dans les urnes, perdant 202 voix en 6 ans.

Pour ne pas nourrir une polémique malsaine, nous n'avons pas répondu avant l'élection. Aujourd'hui nous disons sereinement que nous ne craignons pas la critique car celle-ci est nécessaire pour éviter de faire des erreurs et sans cesse s'améliorer.

Mais entre critique et calomnie, la différence est nette...

Quand la critique s'appelle dénonciation calomnieuse, la limite est franchie et m'oblige à corriger ces propos de mauvaise foi... Pour m'en être déjà entretenue avec l'intéressé au cours du précédent mandat, je ne peux même pas supposer une méconnaissance des dossiers.

INDEMNITES DES ELUS

Celles-ci sont strictement conformes à la loi. Si de février 1994 à mai 1995, elles étaient inférieures au barème légal, c'était justement par choix délibéré de l'équipe.

L'engagement des élus engendre des frais (déplacements, création d'emploi, perte de chiffre d'affaire en entreprise privée, etc...) qui sont loin d'être compensés par le montant des indemnités. Il s'agit d'un simple constat et les élus, gens responsables, assument leur choix.

A noter que les indemnités légales des maires ont été revues à la hausse en AVRIL 2000 et que notre collectivité n'a décidé de les appliquer qu'en JANVIER 2001.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS :

Le Conseil Municipal décide d'allouer au Maire et aux Adjointes les indemnités de fonctions légales maximales applicables depuis le 1er décembre 2000 et correspondant aux communes de 1000 à 3499 habitants, à savoir :

Maire : 9 868,66 francs brut mensuels

Adjointes : 2 845,83 francs brut mensuels

Voir gros plan, page 3

COMMISSIONS COMMUNALES :

Commissions d'appel d'offres

Président : Mme FORGERON

Délégués titulaires :

M. TROUSSICOT ; M. BREGEAS ; M. BOUREAU

Délégués suppléants :

Mme PORTE ; M. VINSONNAUD ; M. GERVAIS

COMMISSION DES IMPOTS :

Président : Mme FORGERON

Le Conseil proposera au Centre des Impôts une liste de 16 personnes parmi lesquelles il retiendra 8 titulaires. Même procédure pour les 8 suppléants.

COMMISSION D'AIDE SOCIALE

Président : le Maire

6 conseillers municipaux :

M. GERVAIS ; Mme MANANT ; Mme PORTE ; M. BOUREAU ; Mme VALLAT ; Mme BONNET

6 membres nommés par le Maire dont 1 représentant d'association qui œuvre dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre la précarité, 1 représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'UDAF, 1 représentant des associations de retraités et de personnes âgées, 1 représentant des associations de personnes handicapées.

ASSOCIATION FONCIERE

Membres : le Maire ou un conseiller municipal désigné par lui, un délégué de la DDA, 5 personnes propriétaires de parcelles remembrées désignées par le Conseil Municipal :

MM. DEVIGNE ; BOUREAU ; PLOQUIN ; CRUEIZE ; NOMPEX P.

5 personnes propriétaires de parcelles remembrées, désignées par la Chambre d'Agriculture sur proposition du Maire :

MM. GROS ; GROLLEAU B. ; JOBIT N. ; BLANCHARD F. ; NICOLEAU J.M.

CAISSE DES ECOLES

Le Conseil Municipal décide de porter à 3 titulaires le nombre des conseillers municipaux siégeant au Comité de la Caisse des écoles :

Mmes LHOMME ; DISCOUR ; PORTE

Titulaires :

MM. CHARRIER ; NEBOUT suppléants.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- Syndicat de lutte contre les fléaux atmosphériques

2 délégués titulaires :

MM. BOUREAU ; GERVAIS

- Syndicat départemental d'électricité

2 délégués titulaires :

M. REVEREAULT ; Mme FORGERON

2 délégués suppléants :

MM. PONTINI ; BOUREAU

- Syndicat intercommunal à vocation scolaire de La Couronne

2 délégués titulaires :

Mmes DISCOUR ; PORTE

- Office du tourisme

2 délégués titulaires :

Mme BONNET ; M. CHARRIER

1 délégué suppléant : Mme LHOMME

- Syndicat Pays d'art et d'histoire

2 délégués titulaires :

Mmes BONNET ; PORTE

- Syndicat d'eau potable

2 délégués titulaires :

Mme FORGERON ; M. TROUSSICOT

2 délégués suppléants :

MM. BOUREAU ; PONTINI

- Syndicat d'aménagement hydraulique de la vallée de la Boème

2 délégués titulaires :

MM. BOUREAU ; TROUSSICOT

- Syndicat d'aménagement hydraulique de la vallées de la Charraud

2 délégués titulaires :

MM. BOUREAU ; TROUSSICOT

- Syndicat départemental pour l'informatique et les technologies de communication

1 délégué titulaire : M. REVEREAULT

- Syndicat intercommunal de la fourrière

1 délégué titulaire : M. BARBE

1 délégué suppléant : Mme VALLAT

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHARENTE BOEME CHARRAUD

5 délégués titulaires :

M. REVEREAULT ; Mmes FORGERON ; PORTE ; VALLAT ; M. BARBE

5 délégués suppléants :

MM. PONTINI ; CARTERET ; BREGEAS ; BOUREAU

Mme BONNET

L'abondance de l'actualité municipale renvoie la rubrique "C'était le 20^{ème} siècle" au mois prochain

COMMISSIONS EXTRA COMMUNALES

Elles sont ouvertes aux habitants. Le nombre de place est indiqué entre parenthèse, s'inscrire en mairie.

- Commission du lien entre les générations

Mmes VALLAT ; BONNET ; FORGERON ; DISCOUR ; MANANT ; PORTE ; MM. BARBE ; CARTERET ; CHARRIER GERVAIS

- Commission agricole, gestion de l'eau, espaces naturels

MM. BOUREAU ; GERVAIS ; REVEREAULT ; Mme FORGERON

- Commission des travaux, environnement, aménagement, assainissement

MM. BREGEAS ; TROUSSICOT ; PONTINI ; NEBOUT ; VINSONNAUD ; MAURICE ; Mme VALLAT

- Commission cadre de vie, sport et manifestations

Mmes PORTE ; DISCOUR ; MANANT ; MM. CHARRIER NEBOUT ; PONTINI ; CARTERET ; VINSONNAUD

- Commission des finances

Mmes FORGERON ; VALLAT ; MANANT ; DISCOUR ; PORTE ; MM. REVEREAULT ; BREGEAS.

- Commission intercommunalité

M. REVEREAULT ; Mmes FORGERON ; BONNET ; PORTE ; MM. BARBE ; PONTINI ; CARTERET.

DIVERS

- Responsables du cimetière

MM. BOUREAU et TROUSSICOT

- Responsables du bulletin municipal

MM. REVEREAULT ; GERVAIS ; Mme DISCOUR ; M. PORTE.

- Comité de fleurissement

Mmes PORTE ; MANANT ; DISCOUR ; BONNET, MM. BREGEAS ; TROUSSICOT ; VINSONNAUD ; LATHIERE ; STADLER ; COURALET.

- Responsables bibliothèque

Mmes VALLAT ; PORTE ; LHOMME.

- Commission des menus :

MM. BARBE ; MAURICE ; Mme BONNET.

ROUND-POINT PLACE DE LAGARE/PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Le Conseil Municipal décide de demander le concours de la DDE pour la mission de conduite d'opération pour la création d'un rond-point sur la RD 12 entre la place de la gare et la place du champ de foire. Le coût de cette mission est évalué à 48 160 francs H.T.

OUVERTURE DE CREDIT POUR SERVICE D'ASSAINISSEMENT

pour travaux d'assainissement au lotissement de la chauveterie.

Le Conseil Municipal décide une ouverture de crédit sur le service d'assainissement pour la somme de 16 949,48 francs. Il autorise le Maire à procéder au mandement des factures en cours, et d'inscrire cette somme au budget primitif 2001 lors de son adoption.

GROS PLAN

Les indemnités des élus municipaux

La loi du 5 avril 2000 a modifié le statut des élus locaux notamment en ce qui concerne les indemnités de fonction. Votée à la quasi unanimité du Parlement cette loi prend en compte l'évolution des activités des élus et notamment l'accroissement de leurs responsabilités en application de nombreux

changements des lois et règlements au cours des 10 dernières années.

Calculées en proportion au nombre d'habitants dans la commune et en pourcentage de l'indice 1015 de la fonction publique ces indemnités sont les suivantes :

Nombres d'habitants	Indemnité brute du Maire	Indemnité brute de l'adjointe
Moins de 500	3 901	1 101
De 500 à 1000	7 114	1 560
De 1000 à 3500	9 868	2 845
De 3500 à 10 000	12 622	3 947
De 10 000 à 20 000	14 917	5 049
De 20 000 à 50 000	20 245	5 967

Des cotisations sociales et la CSG sont ensuite déduites de ces indemnités.



(Photo Alain Porte)

PARLONS-EN...

Mouthiers, ses formes et ses couleurs dans un nouveau logo

La présence, sur le logo, de la frise de la Chaire à Calvin, est d'abord un hommage aux générations passées. Elles nous ont légué un riche patrimoine dont l'intérêt dépasse les frontières communales. C'est aussi ce patrimoine qui apparaît dans le M de Mouthiers, sous forme d'un pont à deux arches de style roman.

Le caractère bâti de ce patrimoine, l'église romane, les lavoirs, le viaduc de Coutaubière, figurent ici en gris, le gris de la pierre. Ce pont est aussi l'élément fort de nos paysages d'aujourd'hui, du passage entre deux vallons, entre deux rives. Il symbolise aussi le lien entre les générations.

L'eau est aussi très présente à Mouthiers avec notamment la Boème qui s'inscrit en bleu dans le logo. A l'image de son cheminement naturel elle forme un B, évidemment celui de Boème, et s'inscrit toute en courbes dans le vert des paysages de notre commune.

Ces couleurs et ces formes constituent désormais la carte de visite graphique de notre commune. A ce titre ils figureront sur les véhicules et dans la communication municipale. Cependant, le logo sera seulement bicolore dans notre bulletin pour ne pas augmenter la dépense.

NOUVEAUX CONSEILS MUNICIPAUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ

ROULLET SAINT ESTEPHE :

J.P. KERJEAN est réélu comme maire. Ses adjoints sont : B. BOUCHERE ; M. RENAUD ; J.P. COUDRIN ; J. LACROIX ; R. POT ; H. VEAUX ; G. BERNARD.

Les autres conseillers municipaux sont :

A. LABUSSIÈRE ; M-C. ROCHARD ; S. AFGOUN ; C. BUTEAU ; B. SIMONET ; F. KREHER ; J. JUILLET ; O. GAUTHIERS ; C. GARDAIS ; S. DESMET ; C. EGYED ; J. DE SOUZA ; Y. LASNIER ; B. PENOT.

• Dans la section de SAINT ESTÈPHE, **Claude METAYER** Maire délégué est réélu, les autres délégués sont :

C. BRIS ; F. LASSALE ; A. KLEIN ; O. POIREAU.

SIREUIL :

Le nouveau maire est **Régis ROUYER**. Ses adjoints sont :

J.L. MARTIAL ; D. SARLANGE ; J.M. VINCENT et D. GOIGOUX.

Les autres conseillers municipaux sont :

P. BOUCHAUD ; G. CHAMBAUD ; J. LARAPIDIE ; D. SARRAZIN ; C. BONNIN ; M. DEBEAU ; H. GUILLOT ; H. MIRAULT ; M-P. ROBT ; J-M. VINCENT ; G. VOUVET.

VOEUIL ET GIGET :

Le nouveau maire est **Monique CHIRON** dont les adjoints sont :

Evelyne CHEMIER ; JEAN FAVEREAU ; Francis PLA.

Les autres conseillers municipaux sont :

B. AUGER ; C. BOURDON ; G. MOUNIER ; P. BAUDIFFIER ; L. ANDRIEUX ; C. THOMAS ; A. VALLAT ; B. GONCALVES ; P. GASCHET ; J.M. PHILIPPOTEAU ; A. CHATELIER.

200 numéros d'actualité locale

CONTRATS D'ASSURANCES

J'ai été l'assureur de la collectivité pour les bâtiments et la responsabilité civile du 01/01/1984 au 31/12/1994. A ma demande, alors que je n'avais aucune obligation légale de le faire compte tenu du montant de la cotisation, le contrat a été transféré au cabinet NIVELLE d'ANGOULEME (agent AZUR ASSURANCES) au 1er janvier 1995. Cet agent a cessé ses fonctions au 31/12/1999 et a cédé son affaire au cabinet CADET d'ANGOULEME (agent AZUR ASSURANCES).

Nous avons également confié à ce même cabinet l'assurance des MINIBUS communaux, ce qui a entraîné une économie de 3 082 Frs sur les cotisations annuelles.

Les contrats d'assurance de tous les autres véhicules sont souscrits auprès de GROUPAMA.

Les contrats d'assurance « DOMMAGE OUVRAGE » sont souscrits auprès de la SMABTP.

Le contrat d'assurance groupe du personnel est souscrit auprès de

MEDERIC ASSURANCES par l'intermédiaire du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE
Ce marché a été confié en 1990 à la SARL VIP, non pas parce que le directeur commercial était le mari de Mme Le Maire (je n'étais alors pas maire), mais seulement parce que l'étude des devis fournis à l'automne 1989 justifiait ce choix (l'économie réalisée était de 40% sur la vérification d'appareils et de 300% sur la fourniture d'appareils.)

ACQUISITION D'UN VEHICULE
Toutes les acquisitions de biens publics sont financées par la fiscalité locale. Une RENAULT 4 a été volée puis retrouvée accidentée en MAI 1996. Un dépôt de plainte a été enregistré à la gendarmerie de BLANZAC. L'ancienneté de ce véhicule (09/1985) ne justifiait pas la souscription d'une garantie VOL et sa mise en épave n'a donc pu être indemnisée. Nous avons racheté une nouvelle RENAULT 4 en octobre 1997.

Une fois corrigée ces allégations mensongères, nous voudrions insister sur l'application rigoureuse que nous faisons des règles de transparence.

Tous les faits précités ont fait l'objet de délibérations du conseil municipal, celles-ci sont publiques, affichées sur les panneaux extérieurs à la Mairie et publiées dans le bulletin municipal. Si des propositions nouvelles et concrètes sont faites pour améliorer des aspects que nous aurions négligés, nous sommes prêts à les entendre.

La mauvaise foi et la calomnie ne sont pas notre méthode pour obtenir la confiance de nos concitoyens, qui ont d'ailleurs bien compris notre message. **C'est donc avec ce soutien renouvelé, et avec les mêmes principes, de rigueur, de transparence et de dialogue, que nous continuerons d'agir au cours des six ans à venir.**

Cécile FORGERON



(Photo Alain Porte)



Le bureau municipal : la parité respectée

La nouvelle équipe au complet

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DU 11 MARS 2001

Inscrits : 1857 - Votants : 1256 - Exprimés : 1184

Résultats obtenus par les candidats :

Bernard GERVAIS : 785	ELU
Eliane PORTE : 731	ELUE
Joël NEBOUT : 709	ELU
Albert BOUREAU : 708	ELU
Patrick VINSONNAUD : 699	ELU
Michèle LHOMME : 697	ELUE
Roger BREGÉAS : 696	ELU
Michel CARTERET : 682	ELU
Didier CHARRIER : 677	ELU
Hugues BARBE : 671	ELU
Christine DISCOUR : 669	ELUE
Daniel PONTINI : 668	ELU
Josette MANANT : 662	ELUE
Franck TROUSSICOT : 660	ELU
Maité BONNET : 660	ELUE
Cécile FORGERON : 649	ELUE
Jean REVEREAULT : 645	ELU
Raymonde VALLAT : 637	ELUE
Régis MAURICE : 619	ELU
Nicolas JOBIT : 508	
Bernard GROLLEAU : 458	
Ghislain de BEAUCE : 454	
Béatrice CLAPAUD : 432	
Kaddour TAIBI : 431	
André SIERRA : 418	
Françoise DUBOYS de LAVIGERIE : 415	
Jacques MILAN : 411	
Maryvonne DEMOEL : 410	
Jean-Louis ROUSSEAU : 409	
Nadine BEUGNOT : 397	
Didier POUGEARD : 390	
Maud GAOUNACH : 381	
Patrick CHERPY : 380	
Jean-Pierre BOULESTIN : 376	
Michel COMBY : 376	
Jean-Paul LACOSTE : 372	
Yannick POUGEARD : 350	
Jean-Michel MILAN : 200	

ELECTIONS CANTONALES DES 11 ET 18 MARS 2001

Résultats du 1^{er} tour du 11 mars 2001 à MOUTHIERS

Inscrits : 1856
Votants : 1200
Exprimés : 1159

Ont obtenu :

Mme ROCHAIS Anne-Marie : 84
Mme DUPUIS Jeanne : 49
M. LUCAS François : 474
M. CASTAY Pierre-Hervé : 22
Mme FORGERON Cécile : 530

Résultats du 2^{ème} tour du 18 mars 2001 à MOUTHIERS

Inscrits : 1856
Votants : 1137
Exprimés : 1110

Ont obtenu :

M. LUCAS François : 483
Mme FORGERON Cécile : 488
Mme ROCHAIS Anne-Marie : 139

REMERCIEMENTS AUX ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS DE MOUTHIERS/BOÈME DE LA LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL :

«un nouvel élan dans la solidarité et la transparence»

Nous souhaitons remercier tous les électeurs et électrices qui nous ont manifesté leur confiance lors du scrutin municipal du 11 mars pour donner à MOUTHIERS/BOÈME «un nouvel élan dans la solidarité et la transparence».

Si les habitants de MOUTHIERS ont finalement choisi de reconduire le mandat de l'équipe sortante - à l'inverse de ce qui s'est produit dans un grand nombre de communes de notre Département - notre équipe, apolitique, composée d'hommes et de femmes nouveaux, passionnés par la gestion de leur commune, a réussi toutefois à mobiliser plus de 35 % des suffrages exprimés, confirmant ainsi une volonté de changement incontestable.

Fort de votre soutien, nous avons l'intention d'approfondir, avec vous, au cours des prochains mois, nos réflexions pour un développement harmonieux et solidaire de notre Commune, tenant ainsi compte de vos aspirations exprimées dans votre vote du 11 mars.

Les 18 candidats

Le mot transparence est souvent utilisé au cours d'une campagne électorale. Cette transparence renvoie à la qualité des informations adressées par les élus à ceux qui les ont désignés. Mais hélas, un mot répété sans propositions concrètes devient un slogan qui sonne creux.

Pour sa part, l'équipe municipale, considérant le bulletin communal comme un moyen adapté à cette ambition, a sans cesse cherché à améliorer ce lien entre les élus et les habitants. Nous l'avons fait pour que, les actions réalisées ou engagées, les moyens utilisés, notamment financiers, soient portés à la connaissance de tous. C'était une des deux missions de ce bulletin : l'autre étant de donner un écho plus fort aux initiatives associatives locales.

Le hasard a voulu que ce 200^{ème} numéro de notre bulletin municipal sorte juste après les élections. Confortés par votre soutien, nous allons poursuivre dans le sens que nous nous étions fixé.

Nous éviterons le péché d'orgueil en considérant que ce qui a été réalisé peut et doit être amélioré.

Car si nous tirons fierté du fait que ce bulletin n'est pas le produit d'une agence de communication, nous sommes encore plus satisfaits qu'il soit le fruit du travail de nombreux monastériens qui ont apporté au cours de son histoire sa particularité et notamment sa durée. De ce point de vue, VIVRE À MOUTHIERS est, à notre connaissance, la seule publication charentaise qui atteigne cette longévité.

Certes, ce bulletin a les défauts de tout travail amateur des erreurs, des oublis ou encore le fait de ne pas toujours être pil poil au rendez-vous des 7 premiers jours du mois. Nous ferons tout pour améliorer cela.

Profitant des talents disponibles dans notre commune, nous allons poursuivre les changements tout en douceur. Nous donnerons par exemple plus de place aux photographies. Avec Alain Porte nous bénéficierons en effet d'un regard permanent sur l'actualité qui évite ainsi d'être textuellement trop bavard. Nous laisserons parler les images. Et comme le talent s'exprime également dans la poésie des ombres et des lumières de ses photos, une nouvelle présentation valorisera certaines.

Nous allons bien évidemment reprendre la page RENCONTRE qui permet de mieux faire connaître les personnes résidant ou agissant, dans leurs activités professionnelles, associatives, électives, au service de notre commune. Et si d'autres rubriques sont à naître, leur but sera toujours de renforcer le lien entre les habitants de la commune. Mais la vie locale se construit aussi avec les actions bénévoles des associations communales. Nous veillerons donc attentivement à ce que les messages associatifs concernant leurs actions publiques soient mis en valeur.

Malgré, ou avec, internet, la lecture des ces quelques feuilles de papier vous sera donc encore possible pendant les six années à venir. Dans la transparence qui laisse passer toutes les couleurs de la vie. Avec comme rendez-vous celui du 300^{ème} numéro.

Un quart de siècle d'histoire locale

L'histoire récente de notre commune s'écrit dans ce bulletin municipal. Nous avons hésité sur la meilleure manière de rendre compte de cette période. Des sujets ont tenu quelques temps dans l'actualité. Au point qu'il eut été possible de les isoler en tant que tel dans cette chronique. Mais leur présence n'a jamais été assez durable pour rendre facile une présentation par thème. C'est donc tout bêtement, en remettant le compteur à zéro, en tournant les pages au fil du temps que nous vous présentons 200 numéros de VIVRE À MOUTHIERS.

Un bon pot aux faits, avec de vrais morceaux de bonheur dedans.

Juin 1977 Naissance du Bulletin d'Information de Mouthiers sur Boême.

La commune est alors administrée par Gilles PLOQUIN, Maire depuis 1971.

Le bulletin est préparé par Mademoiselle PERRIN et Jean LATHIÈRE.

Dans le premier éditorial du maire, il est question d'une boîte à idée mise à disposition des habitants.

Dans le second numéro du bulletin qui parut en décembre 1977 avec un premier dessin de l'église en couverture, il est fait état des suggestions déposées dans la boîte à idées : construction d'une piscine et... Une maison de retraite !. En fait ce dossier existait depuis 1966. Ce bulletin N° 2 fait état des difficultés à réaliser et à financer cet équipement. La conclusion de l'article est ainsi rédigée : «il n'est pas dit pour autant, que l'expansion de Mouthiers ne nous conduira pas un jour à rouvrir ce dossier». Ce même bulletin évoque également les projets de marché et propose aux habitants qui souhaitent voir l'animation commerciale se développer, de répondre à un questionnaire sur les horaires et les commerces souhaités pour ce marché.

Dans les questions diverses traitées par le Conseil municipal du 12 juillet 1977, les habitants sont informés que le prix du repas à la cantine passera à 3,30 F. Par ailleurs une lettre sera adressée aux PTT pour «demander l'emploi de poteaux en bois au lieu de poteaux métalliques».

Lors de sa réunion du 13 septembre, toujours rapportée dans ce n°2 du bulletin, on y apprend : «qu'une étude sera faite en ce qui concerne le projet des ets LIPPI pour l'installation d'une fabrique aux alentours du village du châtaignier».

MOUTHIERS COMPTAIT 1 402 HABITANTS

Le bulletin N° 3 publié en mai 1978, avec le Château de la Rochandry dessiné en couverture,

revient sur le recensement de population effectuée en 1975. A ce moment là, Mouthiers comptait 1 402 habitants, dont 418 ouvriers et employés, 9 agriculteurs, 48 artisans et commerçants. Dans le budget 1978 présenté apparaissent 8 150 F de subvention pour la SCM et 400 F pour la vaccination antiptapeuse ! En novembre 78, le bulletin N° 4 rappelle que la taxe d'habitation est à 22,04 % et la taxe professionnelle à 34,36 %. Monsieur G. TESSERON, qualifie Mouthiers de «petite cité idéale de week-end» dans une présentation historique de la commune. Il rappelle que Mouthiers tire son nom du vieux «moustier» ruiné pendant la guerre de 100 ans.

En décembre 1979, Monsieur le Maire, Gilles PLOQUIN, publie un long éditorial de Trois pages. Celui-ci est entièrement consacré au problème de l'eau potable qui a manqué dans la partie nord de la commune au cours des mois précédents. L'éditorial du bulletin d'avril 79 nous informe que 42 demandeurs d'emploi sont inscrits à la Mairie.

LES EXILÉS LORRAINS EN CHARENTE

Le jumelage avec PETIT-ROSSELLE apparaît dans le bulletin n°7 de juillet 80. Il est rappelé «qu'à la déclaration de guerre de 1939, PETITE ROSSELLE, ville minière placée entre la frontière franco-allemande et la ligne Maginot, fut entièrement évacuée : les mineurs vers le nord de la France où devait se poursuivre leur dur travail dans les mines ; les autres dans le sud, en Charente, où il ; fallut tout organiser pour les accueillir. «En page intérieure du bulletin nous apprenons qu'après un an d'exode la population de Petite-Rosselle revint dans ses foyers dévastés pour tomber sous la botte du nazisme. Aux trois quarts dévastée, elle fut la dernière ville française libérée en 1945» Le témoignage du Dr DECRESSAC à propos de l'arrivée de ces

réfugiés est émouvant : «7 septembre 1939 : quelle journée. Elle a bouleversé notre vie. Les habitants de MOUTHIERS ne l'oublieront pas ! Je suis en tournée médicale lorsque le train arrive en gare... dans l'après midi... bientôt les rues sont parcourues par des pauvres gens chargés de valises, de paquets, de bébés... Comme c'est affreux ces familles désemparées, arrachées à leurs maisons, n'ayant pu emporter le nécessaire et qui errent maintenant, à la recherche d'un toit...je descends dans le bourg. Le jour tombe. Et voilà qu'en arrivant sous le pont du Chemin de Fer, je vois, venant vers moi, un groupe d'une quinzaine de réfugiés traînant leur maigre barda précédé d'un jeune prêtre en soutane. Je les salue et interroge le prêtre. C'est un séminariste qui parle français. Le Maire leur a désigné la maison SOULET, là, près du pont... Hélas, envahie par d'autres malheureux, elle est pleine à craquer et ne peut les loger... Et maintenant ils vont au hasard... Vraiment c'est la Providence qui les envoie : qui les dirige vers moi ! NOUS arrivons à la maison. J'explique en deux mots la situation à ma femme qui approuve et les accueille chaudement !

Tout le 2^e étage les chambres des enfants, la salle de séjour, la salle d'attente leur sont aménagées. De plus, la Mairie m'accroche de la paille, ce qui nous permet de loger provisoirement encore une dizaine d'hommes. La situation s'éclaircit les jours suivants. Bon nombre de Mosellans sont dirigés vers des fermes et vers d'autres localités.

PIONNIERS DE L'INSERTION-FORMATION PROFESSIONNELLE

L'année 1983 démarre par des interrogations à propos du premier stage de formation organisé par la commune. Il s'agit alors de donner une qualification à des chômeurs en matière de travaux forestiers. Dans ce même numéro, les séances de l'activité ciné-cd sont annoncées ;

au programme de l'année : L'AVEU de Costa Gavras avec Yves Montand, Cris et Chuchotements de Bergman, LE TAMBOUR qui a obtenu la palme d'or à Cannes en 1979.

En juin de cette même année, un nouveau nom signe le mot du Maire : Bernard GERMON. Dès le début de 1984, le bulletin devient mensuel avec une pagination plus légère. En avril est inaugurée une des salles de la maison pour Tous rénovée par les stagiaires du stage d'insertion professionnelle. Les lois de décentralisation sont expliquées aux habitants notamment celle concernant l'urbanisme qui prévoit que désormais, le maire signe les permis de construire.

Le numéro 21 de novembre nous apprend que le chauffage de l'école sera assuré par une chaudière au bois. De leurs cotés, les deux médecins Messieurs CONTE et VIGNAUD, le dentiste Mr JAMBON ont emménagé dans le nouveau cabinet médical, place de la gare, avec Monsieur GERVAIS infirmier.

Désormais le bulletin fait régulièrement 8 pages ronéotypées sur la machine GESTETNER. Il fait ponctuellement une place aux textes et aux dessins des enfants des écoles. Il informe des échanges réguliers avec le groupe des SAABA de Koudougou, au Burkina Faso. Dans le n° 28 d'avril 85, paraît la copie d'une lettre adressée de Bretagne par une généreuse donatrice apportant un chèque au groupe SAABA par l'intermédiaire du maire de Mouthiers.

En juin, le 1^{er} ordinateur est acheté pour la mairie afin de tenir les comptes du budget, la paie des employés municipaux, la tenue des listes électorales... Octobre 85 première photo en couverture.

HUIT CENT SIGNATURES POUR OBTENIR LE FOYER RÉSIDENCE

En janvier 1986 numéro spécial concernant le Foyer Résidence. C'est out le conseil Municipal qui signe un appel pétition pour que cet équipement voit le jour malgré les aléatoires administratifs. Près de 800 monastériens répondront positivement à cet appel.

Jusqu'à début 1986, le texte est accompagné d'illustrations des enfants des écoles. Pour sa part, Jean Lathière croque les paysages et les monuments de la commune pour la première page.

Quelques photos apparaissent début 1986. Elles proviennent d'ouvrages consacrés à l'histoire

locale. En mai 1986, Alain Porte présente une photo du carnaval. Sa présence sera permanente à compter de cette date. Un mois plus tard, c'est une machine de l'usine LAROCHE qui fait la photo de une ; c'est le dépôt de bilan de cette entreprise qui justifie cette présence photographique.

Une charte intercommunale est annoncée entre notre commune, CLAIX, ROULLET, NERSAC, LA COURONNE et VOEUIL et apparaît dans le numéro de mai 1986.

Puis un grand blanc dans l'actualité monastérienne, celui de la neige de janvier 87, où les engins municipaux déneigent les routes avec le concours d'habitants volontaires. En avril c'est un ministre de l'industrie, M LONGUET qui découvre le voisinage étonnant entre un site préhistorique et l'usine Laroche.

L'année 1988 débute par une décision municipale portant création d'une flamme d'affranchissement, toujours en cours en 2001.

NOUVELLE FORMULE

Ce printemps 88 voit arriver la nouvelle formule du bulletin : sa composition est assistée par ordinateur et son impression est réalisée à ANGOULEME. Les photos du carnaval sont ainsi encore plus belles en avril.

En juin et juillet la dernière page du bulletin accueille les poètes et un dessinateur de BD qui évoque la marche à suivre pour embellir les villages. En fin d'année, l'inauguration officielle du Foyer résidence donne à la Charente Libre l'occasion de présenter la qualité Haute Performance

Energétique du bâtiment chauffé avec des plaquettes de bois, dans le bulletin de février : «1789 fut un hiver très froid au point que le vin et le vinaigre en cave, l'eau au fond des puits, les pommes de terre dans les réserves, gèlent». Cette année 1989 se termine avec les présentations des plans d'aménagement de l'école maternelle et celui du bourg. La régie bus est créée. L'année se termine avec au registre d'état-civil, 16 naissances, 16 décès et 10 mariages.

En 1990, c'est la Roumanie qui fait parler d'elle dans le bulletin. Plusieurs numéros illustrent la solidarité des monastériens pour des villages que le tyran Ceaucescou veut raser.

NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE

En octobre, soit trois mois avant son ouverture, l'école maternelle montre son ossature bois à la une du bulletin 87. Février 91 présente la

première photo de l'intérieur de cette nouvelle école, avec de vrais enfant dedans. Le gaz arrive dans le bourg ; c'est le bulletin de juin qui l'annonce dans une pub de Gaz de France.

Celle-ci précise, pour encourager les hésitants, que : «plus de 70 monastériens ont déjà fait le choix du gaz naturel». A l'été qui suit c'est le départ en retraite d'Eliette DEDIEU et la sécheresse qui s'installe. le mot du maire est consacré aux faibles pluies de la saison.

En mars 1992 : deux habitants de Mouthiers, Francis NEZEREAU et Sylvie BUSCAIL sont aux jeux olympiques d'Albertville, sélectionnés dans l'équipe de la Croix Rouge. C'est à Moutiers (Savoie) que F. Nezereau sera affecté. Au mois de juillet, l'actualité devient plus piquante avec l'arrivée du pin's de Mouthiers. Au conseil municipal de septembre il est rendu compte d'une première réunion ayant pour objet la création d'une communauté de communes entre VOEUIL, ROULLET, MOUTHIERS, NERSAC et LA COURONNE. Le conseil décide par ailleurs de déclarer la commune sinistrée après la tornade du 8 août. Au 1er décembre, la crèche municipale ouvre ses portes aux tout petits. L'immeuble Dubois est acheté par la commune : la future mairie a déjà ses murs et son toit.

1993, année calme sauf en septembre où la Chaire à Calvin est la vedette. Choisie «monument du mois» elle va attirer plus de 400 visiteurs, dont certains reviendront pour habiter la commune.

ADIEU PAPA GILLES

1994 commence dans la tristesse avec le décès de Gilles PLOQUIN, ancien maire de 1971 à 1983. «Papa Gilles» comme l'appelaient affectueusement ses amis du Burkina Faso, disparaît quelques semaines avant que son successeur, Bernard GERMON, maire depuis 1983 démissionne pour «raisons personnelles». Cécile FORGERON devient la première femme maire de Mouthiers. En mars 1994, moins de trente femmes sont mairies sur les 404 communes charentaises. Fin avril le conseil municipal enregistre la demande de Sireuil pour entrer dans la future intercommunalité. Celle-ci naît officiellement en juin sous le nom de Charente-Boême-Charraud. Le 29 septembre le tribunal de Grande instance d'Angoulême clôt des années de procédures relatives à l'aménagement du bourg. L'association procédurière est condamnée à verser 2500 F à la commune mais se dissout volontairement sans payer sa dette à la commune.

DE NOUVELLES RUBRIQUES

L'année 1995 voit l'entrée en application du nouveau Plan d'Occupation des Sols. Avec l'élection du nouveau conseil municipal en juin, pour cause de présidentielle, le bulletin prend un nouveau visage. Trois nouvelles rubriques apparaissent : GROS PLAN permet de détailler un dossier examiné par le conseil municipal. INTERCOMMUNALITÉ pour rendre compte des actions menées en coopération intercommunale et suivre notamment l'évolution de la communauté de communes. PARLONS-EN est le billet d'humeur qui colle à l'actualité locale. Par ailleurs, la publicité disparaît des pages intérieures pour laisser plus de place aux activités associatives.

L'hiver 95-96 ne fut pas plus rude que les précédents. Pourtant le n° 146 du bulletin paraît sur papier glacé ! Il s'agit alors de mieux valoriser les photos.

Dans le n° 148, le projet de reconversion routière de la voie ferrée, présenté avec des dessins de Bernard GERVAIS, se termine en queue de poisson... d'avril. En mai paraît pour la première fois le rapport de gestion. Sur 4 pages, les activités et la situations financières de la commune sont présentées en détail. Le mois de mai est fou fou foot grâce au SCM victorieux de la coupe de Charente.

1997 démarre sous la neige. Mais ce sont les ordures ménagères qui vont occuper le devant de l'actualité au cours de cette année là : il en sera question dans 8 n° sur 10.

Puis arrive la couleur, le jaune pour l'année 1998 qui mènera VIVRE À MOUTHIERS jusqu'au n° 174 avec de plus en plus de photos qui rendent compte des nombreuses manifestations associatives dans la commune.

LES BLEUS CHAMPIONS DU MONDE

Pour fêter les bleus, champions du monde de football, et pour se mettre aux couleurs des vêtements de chantier, notamment celui de la mairie, le bulletin se schtroumffe pendant les 11 n° de l'année 1999. En juin le premier cahier spécial présente le dossier mairie, l'histoire du projet, son coût, Puis arrive l'an 2000 pour laquelle le bulletin se pare de cuivre, une version appréciée bien au delà des limites communales, En cette année particulière, le rond-point du Peuplier Major avec l'œuvre de Michel VALLAT est inauguré. Un nouveau cahier spécial présente les aspects artistiques, techniques et financiers du projet. Le Député et le Sénateur s'en inspireront largement dans leur discours d'inauguration.

Puis, bien qu'il n'y ait pas le feu, le bulletin n°197 va passer au vert... de l'année 2001. Avant que n'il n'accroche sur son dos le numéro magique de 200 de ce mois d'avril... La suite au prochain numéro...

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL...

CARNAVAL



Les associations intercommunales du Carnaval 2001 se réjouissent de la participation de la foule courageuse bravant le mauvais temps de l'après-midi, lors du défilé.

L'Association Carnaval remercie toutes les personnes présentes au défilé ainsi que pour leur patience lors du passage au buffet.

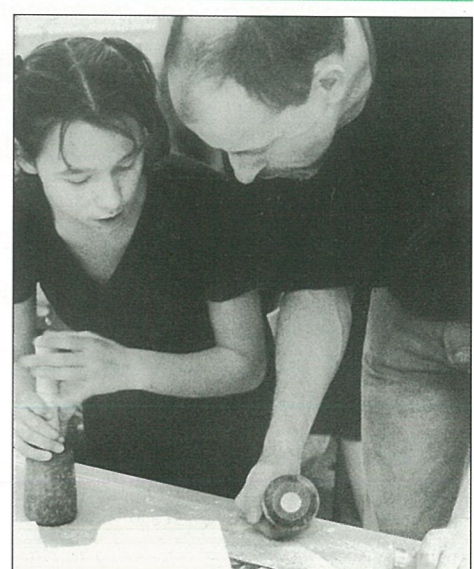
Les organisateurs réfléchissent déjà à l'organisation du carnaval pour l'année prochaine en préservant la bonne ambiance de la soirée.

Un grand merci aux personnes qui ont apporté leur contribution au bon déroulement de cette journée. Rendez-vous est donné pour 2002.

L'Association Carnaval



Elles ont roulé les mécaniques.



Alex STRALENBERG, prochain exposant à la MJC.

Le bulletin dans le détail

3,01 F par habitant
Voici le détail du coût du bulletin en 2000 :
Impression : 11 numéros à 1000 exemplaires : 71 559,14
Distribution : 4 785,07
Total : 76 344,21
Soit 6,94 F par numéro ou 3,01 F par habitant.

LA MISE EN BOITE
Le bulletin est distribué dans les boîtes à lettre de chaque famille vivant à Mouthiers. Un exemplaire est également adressé chaque mois aux communes de la Communauté Charente-Boëme-Charraud, aux autres communes riveraines, au député, au sénateur. Il est également envoyé aux partenaires de l'action communale : syndicats intercommunaux dans lesquels Mouthiers est adhérente, à l'Office HLM, aux services fiscaux...
Un exemplaire est également mis à disposition du Centre de documentation du collège de La Couronne où sont scolarisés la plus grande partie des collégiens de Mouthiers.

UNE SPÉCIALITÉ RÉCENTE : LES CAHIERS À THEME
Ce cahier spécial consacré au 200^{ème} de VIVRE À MOUTHIERS est le troisième dans la série des numéros spéciaux après celui sur la nouvelle mairie en 1999, et celui du rond-point du peuplier major en 2000.
En matière de finances locales, 4 cahiers spéciaux ont été édités en 1996, 1997, 1998, 1999. Le numéro de 2000 serait paru à l'automne, c'est à dire dans la période électorale. Il a donc été différé pour ne pas apparaître comme de la propagande électorale. Nous allons donc reprendre cette publication spéciale qui permet de mesurer l'exécution des décisions municipales, leurs parts dans le budget communal, et ainsi nous comparer aux autres communes de même catégorie au travers des chiffres de la Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur.

DE LA SUITE DANS LES DÉLIBÉRÉS
Près de 2 200 délibérations du Conseil Municipal ont été publiées dans le bulletin municipal. Un peu plus de 50 d'entre elles ont fait l'objet d'une rubrique GROS PLAN. Ne sont évidemment pas comptées les délibérations citées dans la nouvelle rubrique de l'an 2001 relative au siècle passé !

SOURIEZ, VOUS ÊTES PHOTOGRAPHIÉS
En l'an 2000, plus de 100 photos de l'actualité monastérienne ont trouvé une page dans le bulletin.

RÉALISÉ EN Xpress.
Désormais mis en page avec le logiciel Xpress, VIVRE À MOUTHIERS est imprimé par la société COMPOSERVICES à Angoulême.

PORTRAITS DE FAMILLE
Depuis 1995, date du lancement de la rubrique RENCONTRE, plus de quarante personnes, monastériennes ou non, sont passées dans la page 4 de notre bulletin.

INFOS DIVERS... INFOS DIVERS...

EXAMEN DU PERMIS DE CHASSE

Les imprimés nécessaires à la demande d'inscription à l'examen du permis de chasser sont disponibles en mairie et à la Fédération des Chasseurs à Puymoyen. Ils doivent être déposés à la Fédération des Chasseurs au moins 1 mois avant la session choisie. Les dates d'examen pour 2001 sont fixées comme suit :



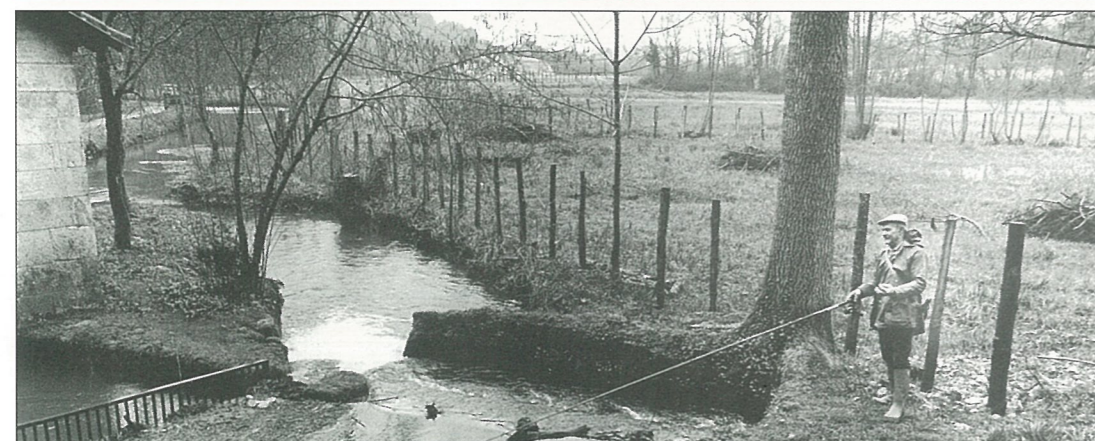
«Repas des chasseurs du 11 mars».

28 avril

16 juin

1^{er} septembre

2001



«Ouverture de la pêche à la truite».

PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Nous rappelons qu'une permanence de la CPAM se tient à la mairie.

Tous les
mercredis de
13h15 à 14h30

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE	TEL.	RV MOUTHIERS		Point de départ...	... et heure	NB de Km	
			Place champ de foire	Lieu de la rando				
Di. 1er avril	Dominique Lechat	05.45.67.93.42	8 h 30	SAINT-BRICE	Eglise	9 h 15	18	
D.L. 15-16 Avr.	Nicole GIRARDEAU	05.45.67.19.61	Traversée de l'île d'Oléron. WE ou 1 jour. Inscriptions + chèque à envoyer à Nicole					
			Départ possible le vendredi soir					
Sa. 21 avril	Jean LATHIERE	05.45.67.92.53	13 h 30	partie circuit rouge	NANTEUILLET	14 h	8	
	rando à la demande d'étudiantes de l'IUT qui ont l'ADMR comme partenaire. Goûter à la fin. Gratuite et ouverte à tous							
Ma. 1er mai	Balade des Eaux-Clares		8 h 30	Vallée Eaux-Clares	Clairgon (Angoulême)	9 h	au choix	
S. 12/Di. 13 mai	Multi-randos en cognacais		Précisions ultérieures					
Di. 27 mai	Gabriel SOURISSEAU	05.45.24.58.33	13 h 30	MARTHON	Place du château	14 h 15	11	
Di. 10 juin	Ghislaine D. + Martine G.	05.45.67.98.11	13 h 30	SAINT-YRIEIX	Parking plan d'eau	14 h	10	
S. 16/D. 17 juin	Fête Nationale de la Randonnée à MANSLE		Précisions ultérieures					
Di. 24 juin	Dominique Lechat	05.45.67.93.42	13 h 30	EDON	Eglise	14 h 15		
Sa. 30 juin	Guy BREGEAS	L.R.	20h45 (rando nocturne)	MOUTHIERS	(prévoir lampe) Champ de foire	21 h	8 à 9	
Di. 16 sept.	Nicole GIRARDEAU	05.45.67.19.61	Rando-Gabarre	Journée : rando+balade en gabarre+musée gabarre. Précisions ultérieures.				
Di. 30 sept.	Critérium FFRP, en Horte et Tardoire		Précisions ultérieures					
D. 23-D. 30 sept.	Euro-randos à STRASBOURG ???...ou ailleurs ?		Infos ultérieures ??					

CE QUI POURRAIT VOUS PLAIRE EN MAI



DANS LE CADRE DE L'ECHANGE DES COLLEGES LA COURONNE ET CHICOUTIMI (Quebec)

SOIREE EXCEPTIONNELLE AVEC ZIG ZAG

Ils sont six, auteurs compositeurs et arrangeurs, ils ont fait "talent de vie" sur France 2, ils chantent le rap, le jazz, le blues et la chanson française. Ils présentent un spectacle mêlant théâtre et chansons à capella.

VENEZ AGACER VOS ZYGOMATIQUES AVEC NOS AMIS QUÉBÉCOIS

Tarifs adultes (sur réservation) :
40 F ; sur place = 50 F
Enfants (moins de 15 ans)
20 F ; gratuit à partir du 3^{ème}

7 mai

2001

à 20h00

Salle des

fêtes de

Mouthiers

Le Cercle des Aînés vous informe

Séniors et le Cercle des Aînés sont heureux de vous convier à un repas gratuit (pour tout le monde, adhérents et non adhérents) et publicitaire à la salle polyvalente de Mouthiers.

Venez nombreux.

Faites vous inscrire avant le 28 avril 2001 auprès de Madame SELLER.

Tél. : 05 45 67 92 34.

Samedi
5 mai 2001
à 11h30
précise

Centre Social

Le Centre de Loisirs fonctionnera pendant les vacances de Pâques avec, comme d'habitude : activités diverses ; tickets sports ; sorties activités.

Pour plus de précisions, demander le programme au Centre Social de Mouthiers : 3, place de la gare.

05 45 67 84 38



Mardi 1^{er} mai à 20h30

Cinéma MJC Jules Berry

Mardi 29 mai à 20h30



ETAT CIVIL

Naissances

- Le 09/03 2001 : Kévin HOMON «Le Rosier»
- Le 15/03 2001 : Aliénor LANDRAGIN «Forge»
- Le 16/03 2001 : Mathéo CHAUVIN «Chez les rois»

Décès

- Le 11/03 2001 : Roger SAVIN «Le Bourg»
- Le 13/03 2001 : Jean-Pierre LITOT «Le s Agriers»

Sur votre agenda...

• AVRIL 2001

- 1 : Randonnée pédestre
- 1 : Concours de pêche inter-associatif
- 7 : Loto comité des fêtes
- 21 : Randonnée pédestre
- 29 : Randonnée pédestre

• MAI 2001

- 7 : Spectacle Zig-Zag à la salle des fêtes
- 13 : Sanglier à la broche - Société de chasse
- 13 : Randonnée pédestre
- 19 : Fête du skate-board
- 26 / 27 : Tournoi de football des - de 13 ans
- 27 : Randonnée pédestre

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.
Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.
Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

~ MÉDECINS DE GARDE ~

AVRIL

1	Dr VIGNAUD	Mouthiers	05 45 67 82 37
8	Dr COMUZZI	Roullet	05 45 66 42 95
15	Dr MISCHO	Linars	05 45 91 23 24
16	Dr CORBEL	Nersac	05 45 90 59 00
22	Dr DELAGE	St-Michel	05 45 91 42 25
29	Dr PELLETIER	La Couronne	05 45 67 19 39

MAI

1	Dr BOURRIQUEN	St-Michel	05 45 91 42 25
6	Dr FREDERIC	La Couronne	05 45 67 25 17
8	Dr GIRAUD	Vœuil et Gigot	05 45 67 86 82
13	Dr CAVARD	La Couronne	05 45 67 24 23
20	Dr FORGEAUD	Nersac	05 45 90 60 77

Week-end classique : garde de 12h le samedi à 7h le lundi matin.
Jour férié de semaine : garde de 18h la veille au lendemain 7h.



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

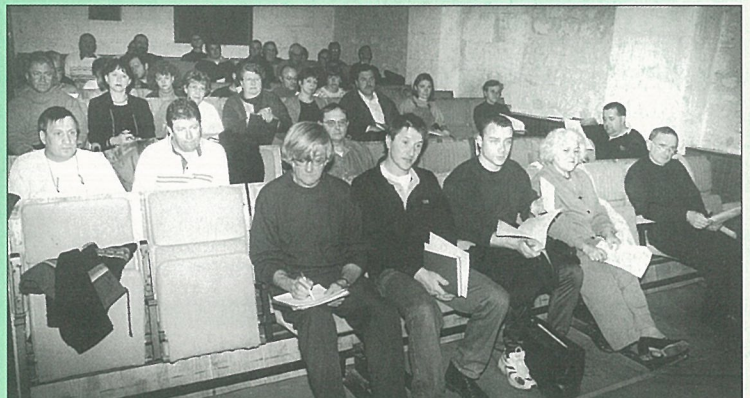
55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Elles ont la fibre populaire.



La vie associative est aussi studieuse.



L'ASPAL, de la solidarité faite main.

(Photos Alain PORTE)

*Le prochain
bulletin*

Il paraîtra début mai. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 20 avril.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 mai pour le n° d'avril). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.

Mise en page et impression :
Composervices Angoulême
RC 86 B 0280